

Branche Eau

قطاع الماء

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

N° DRH/DE/2013

31 DEC. 2013

2 / 10363

DECISION PORTANT OUVERTURE DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT **DES AGENTS DE MAINTENANCE ET DES AGENTS DE PRODUCTION**

- Vu le Dahir n° 1-11-160 en date du 1^{er} kaada 1432 (29 septembre 2011) portant promulgation de la loi n°40-09 relative à l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) ;
- Vu le statut de l'ONEP régissant provisoirement le personnel de l'ONEE-Branche Eau ;

LE DIRECTEUR GENERAL

D E C I D E

Article I : L'ouverture d'un concours pour le recrutement d'un **(01) Agent de Maintenance** Echelle **01** ONEE-Branche Eau destiné à : **la Gérance TINGHIR : 1 Poste ;**

et **sept (07) Agents de Production**, Echelle **01** ONEE-Branche Eau destinés à :

- **Production AHMAR BOUDHAR : 1 Poste ;**
- **Station de Traitement AIT BAHA : 1 Poste ;**
- **Production ALNIF : 3 Postes ;**
- **Production TAGOUNITE : 2 Postes ;**

Article II : Le nombre de postes mis en compétition est fixé à **(08) Huit**. Seuls les candidats résidant dans **les préfectures AGADIR, IDA OUTANANE ou INZEGANE AIT MELLOUL** ou dans **les provinces TAROUDANT, TIZNIT, SIDI IFNI, CHTOUKA AIT BAHA, OUARZAZATE, TINGHIR, ZAGORA, GUELMIM, TAN TAN, ASSA ZAG, TATA** concourront pour les postes mis en compétition.

Article III : Les conditions de participation audit concours sont les suivantes :

- Disposer d'un des diplômes figurant ci-dessous

Diplôme	Spécialité
CQP, CFP, CSP	• Electricité • Mécanique • Electromécanique

- Résider à une adresse correspondante à celle fixée dans l'article II. Seule l'adresse figurant sur la CIN fait foi.
- Etre âgé de 18 ans au minimum et de 25 ans au maximum à la date du 31/12/2013.
- Etre physiquement apte à l'exercice effectif de l'emploi postulé.

Article IV : Consistance du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite mentionnant la référence de la présente décision (N° 2 / 10303 DRH/DE/2013) ;
- Un Curriculum Vitae (C.V.) ;
- Une Copie légalisée du diplôme de CQP, CFP ou CSP dans la spécialité à pourvoir ;
- Un certificat de scolarité (niveau 7ème année fondamentale) ;
- Une Copie légalisée de la Carte d'Identité Nationale (C.I.N.).

Article V : Les demandes de participation des candidats doivent parvenir à la Direction Régionale du Sud-Agadir de l'ONEE- Branche Eau sise à l'Avenue 18 Novembre, quartier industriel AGADIR avant le 31 JAN. 2014 (Dernier jour de dépôt). La date du bureau d'ordre fait foi.

Article VI : Les candidats répondant aux critères requis pour participer à ce concours seront convoqués pour passer les épreuves suivantes :

- a) Une épreuve de spécialité.
- b) Une épreuve d'arabe.
- c) Une épreuve de français.

Article VII : Modalités de déroulement du concours

Epreuves	Nature des épreuves	Note	Coefficient	Note éliminatoire
Ecrit	Langue arabe	Sur 20	1	< 05/20
	Langue française	Sur 20	1	< 05/20
	Spécialité	Sur 20	4	< 10/20

Article VIII : Publication des résultats : La liste des candidats admis définitivement ainsi que ceux retenus sur la liste d'attente seront publiés sur les sites web : www.onep.ma/recrutement.htm et www.emploi-public.ma

Article IX : Tout candidat admis est tenu d'accepter l'affectation qui lui sera attribuée faute de quoi, il perd le bénéfice de son admission au concours.

Article X : la présente décision annule et remplace les décisions N°2/6595 et N°2/6596 du 23 Août 2013.

Le Directeur Général

ALI FASSI Fihri